

Suite à diverses remarques de tireurs et dans le but de rendre nos rencontres plus ludiques et plus conviviales, les propositions suivantes ont été élaborées avec un ensemble de tireurs habitués de notre championnat.

Nous vous demandons de les lire attentivement avant de voter (par mail) pour ou contre. Peuvent participer au vote toutes les personnes qui ont participé à au moins une manche du championnat d'Europe de tir aux armes préhistoriques 2014 (contrôle effectué sur base du classement général arrêté à la date du 16 novembre).

Les votes seront secret, mais afin de pouvoir vérifier la validité des votes émis nous vous demandons de bien vouloir préciser sur votre bulletin vos noms et prénoms

NOM :		
Prénom :		
	Oui (*)	Non (*)
Proposition 1		
Proposition 2		

* : noter une croix (X) dans la case correspondante à votre choix.

Les votes doivent être envoyés avant le 30 novembre par mail ou par courrier à l'adresse suivante : Christian Lepers, 3 rue devant sauvenière, B-5580 ROCHEFORT , Belgique christian.lepers@yahoo.fr

Les résultats des votes seront annoncés avec le classement général en fin d'année. Si la majorité se prononce pour l'acceptation d'une ou de ces 2 propositions, elles seront application à partir du 1er janvier 2015.

Proposition 1

L'organisateur aura la possibilité de faire varier la distance entre le pas de tir et la cible selon le tableau suivant :

Distance adulte	Distance enfant	Variabilité proposée	Distance adulte minimum	Distance adulte maximum	Distance enfant minimum	Distance enfant maximum
8 m.	8 m.	+ /- 1 m	7 m	9 m	7m	9 m
10 m.	9 m.	+ /- 1 m	9 m	11 m	8 m	10 m
12 m	10 m	+ /- 1 m	11 m	13 m	9 m	11 m
14 m.	11 m.	+ /- 1 m	13 m	15 m	10 m	12 m
16 m	12 m	+ /- 1 m	15 m	17 m	11 m	13 m
18 m	13 m	+ /- 2 m	16 m	20 m	11 m	15 m
20 m	14 m	+ /- 2 m	18 m	22 m	12 m	16 m
22 m	15 m	+ /- 2 m	20 m	24 m	13 m	17 m
24 m	16 m	+ /- 2 m	22 m	26 m	14 m	18 m

26 m	17 m	+ /- 2 m	24 m	28 m	15 m	19 m
------	------	----------	------	------	------	------

remarque : Avec cette adaptation, les sites organisant des → parcours de 10 cibles auraient la possibilité en plaçant 3 piquets de pas de tir à des distances et orientations variables de proposer 30 tirs différents.

Proposition 2

Pour l'épreuve de tir à l'arc, les 3 catégories habituelles sont conservées :

- Enfants : personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans au premier janvier de l'année en cours.
- Femme
- Homme

Pour le tir au propulseur, tous les tireurs (enfants, hommes, femmes) auront le choix de concourir soit :

- depuis le pas de tir normal (distance de tir variant entre 7 à 28 m selon les cibles et le tableau ci-dessus) en catégorie élite ;
- depuis le pas de tir proche (distances variant entre 7 à 19 m selon les cibles et le tableau ci-dessus) en catégorie normale ou enfant.

Pour la constitution du classement général annuel, les résultats de chaque compétiteur seront encodés sur base de la catégorie dans laquelle ils ont concouru lors de leur première manche de l'année en cours.

→ Cette proposition (qui supprimerait les catégories distinctes femmes et homme) est destinée à faciliter l'accès de tous au propulseur tout en évitant la multiplication du nombre de catégories qui n'aurait aucun sens dans l'esprit de notre championnat.

Pour le secrétariat du championnat

Christian Lepers